



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une première chirurgicale en ORL pour traiter le syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil

Mardi 24 septembre 2024, le Dr Duc Trung Nguyen du service ORL du CHRU de Nancy a réalisé une première chirurgicale en vue de traiter le syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil (SAHOS) par l'implantation d'un neurostimulateur. Totalement pris en charge par l'Assurance Maladie depuis août 2024, ce traitement efficace a été utilisé aux États-Unis et dans certains pays voisins.

[Nancy, le 14/10/2024]

Comprendre le syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil

L'apnée du sommeil ou syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil (SAHOS) est un trouble de la ventilation nocturne dû à la survenue anormalement fréquente de pauses respiratoires supérieures à 10 secondes et se produisant au moins 5 fois par heure de sommeil et pouvant se répéter une centaine de fois par nuit. Ce syndrome est dû à des épisodes répétés d'obstruction des voies respiratoires supérieures. Cette réduction ou interruption de la ventilation pendant le sommeil provoque un manque en oxygène. Le cerveau réagit et la personne se réveille pour reprendre sa respiration. Ces éveils sont de courte durée : on parle de « micro-éveils » dont la personne n'a pas conscience.

En France, le SAHOS touche 4 % de la population et a des conséquences néfastes sur le quotidien des patients comme des troubles de la mémoire ou encore de la somnolence. Il peut également favoriser la survenue de maladies cardiovasculaires comme l'hypertension artérielle, l'insuffisance cardiaque, l'infarctus du myocarde, l'hypertension artérielle, l'accident vasculaire cérébral, le diabète et surtout provoquer des accidents sur la voie publique en raison de la somnolence diurne excessive.

L'implantation d'un neurostimulateur comme traitement

Plusieurs traitements peuvent être mis en place pour traiter ce syndrome : la pression positive continue (PPC), le plus répandue, l'utilisation d'une orthèse d'avancée mandibulaire ou parfois la chirurgie.

En France, il y a environ 1,4 millions de personnes utilisant le traitement par PPC. L'étude ALASKA s'appuyant sur les données de 480 000 patients, issues du Système National des Données de Santé (SNDS), géré par la Caisse nationale de l'Assurance Maladie (CNAM), montre que le taux d'arrêt du traitement par PPC à 1, 2 et 3 ans sont 23,1, 37,1 et 47,7% en raison de leur intolérance ou du manque d'amélioration.

Le neurostimulateur placé au niveau des branches sélectives du nerf hypoglosse permet de propulser les muscles de langue pendant le sommeil, libérant ainsi l'obstruction de la voie respiratoire supérieure pendant le sommeil.

L'intervention, sous anesthésie générale, consiste à placer des électrodes sur des branches sélectives du nerf hypoglosse qui se connectent à un boîtier placé sous la peau au niveau thoracique (similaire à un pace-maker). Une sonde est ensuite placée sur les muscles respiratoires au niveau de la cage thoracique. Elle va détecter les

CONTACT PRESSE

Direction de la communication : communication@chru-nancy.fr
Adeline FRACCAROLLI – 06 82 23 04 89 – a.fraccarolli@chru-nancy.fr





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

mouvements respiratoires retransmises au boîtier pour stimuler les branches sélectionnées du nerf hypoglosse. La langue sera ainsi propulsée vers l'avant pour libérer l'espace rétrobasilingual.

Pour réaliser cette intervention, le Dr Duc Trung Nguyen travaille en étroite collaboration avec le Centre de médecine et de recherche sur le sommeil et le service pneumologie du CHRU de Nancy.

La pile de ce boîtier a une autonomie d'environ 11 ans. Pour l'utiliser, les patients disposent d'une télécommande qui active le stimulateur au moment du coucher et le désactive à leur réveil.

Ce traitement est proposé en 3^e ligne, en cas d'échec de la PPC et l'orthèse d'avancée mandibulaire.

Le CHRU de Nancy, centre de référence d'implantation dans le Grand Est

Les premiers dispositifs ont été implantés au CHRU de Nancy le 24 septembre 2024. En régions Grand-Est et Bourgogne Franche-Comté, le CHRU de Nancy et une clinique basée à Strasbourg ont été nommés centres de référence d'implantation pouvant amener des patients de régions voisines à être traités pour ce syndrome.

CONTACT PRESSE

Direction de la communication : communication@chru-nancy.fr

Adeline FRACCAROLLI – 06 82 23 04 89 – a.fraccarolli@chru-nancy.fr

